



Amende transport en commun

Par **moustikofficiel**, le **08/09/2014** à **18:22**

Bonjour,

Je viens de recevoir un lettre m'annonçant que je doit payer une amende de 187,50euro. J'ai effectivement frauder ce jour la, ma mère m'avait dit quelle avait payé. C'est la première fois que je reçois une amende concernant ce cas. Elle date du 07/12/2011. A l'époque j'étais mineur, maintenant je suis majeur. L'amende de base été de 30euro

Est ce qu'ils ont le droit de me réclamer une amende alors que je n'étais pas majeur ?

Est ce qu'ils ont le droit de me réclamer 187,50euro alor que je n'ai jamais reçu d'avertissement ou quoi que ce soie ?